

Rapporteur : **Madame Anne-Florence BOURAT****OBJET : Tarifs des prestations de restauration U.P.C. - Année 2014/2015***Mesdames, Messieurs,*

*L 'Unité de Production Culinaire est amenée à fournir des repas lors de réunions ou manifestations, lorsque celles-ci présentent un intérêt local.*

\* \* \* \* \*

**VU** la délibération n° 10 du conseil municipal du 23 mai 2013 relative aux tarifs des prestations concernant la restauration U.P.C. pour l'année scolaire 2013/2014,

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de revoir tous les ans les tarifs des prestations concernant la restauration U.P.C. afin de les ajuster à l'évolution du coût de la vie (indice des prix à la consommation – mars 2014 = + 0,6 %),

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- d'augmenter, pour l'année scolaire 2014/2015, les tarifs de restauration U.P.C. de la manière suivante :

<b>Nature des prestations</b>	<b>Année scolaire 2013/2014 pour mémoire</b>	<b>Année scolaire 2014/2015</b>
Casse-croûte ou petit déjeuner	0,75 €	0,76 €
Goûter	0,50 €	0,51 €
Repas scolaires - enfants / adultes	2,97 € / 4,55 €	2,99 € / 4,58 €
Repas accueil de loisirs - enfants / adultes	3,51 € / 4,45 €	3,53 € / 4,48 €
Buffet .....	9,94 €	10,00 €
Repas plateau .....	5,36 €	5,39 €
Repas froid .....	15,81 €	15,90 €
Repas chaud .....	24,76 €	24,91 €

- d'imputer cette recette sur la ligne budgétaire 251.2/7067/5240.

**UNANIMITE**

Certifiée exécutoire  
Par le maire de CHATELLERAULT  
Transmis à la sous préfecture, le 02/06/2014 n° 5384  
Publié au siège de la mairie, le 02/06/2014

Pour ampliation,  
Pour le président et par délégation,  
La responsable du service juridique  
Nadège GROLLIER